

Saint-Egrève

Le journal



RÉNOVATION

page 9



Les raccords de rotonde

URBANISME

page 11



Un Plan de Prévention des Risques Naturels pour Saint-Egrève

CULTURE

page 17



Au fil des marionnettes

Dossier

DES AGENTS MUNICIPAUX
au service de la population



Sommaire - février 2008

4 Zapping

5-9 Actualité

Agenda 21 : - Une orientation stratégique, une action :
des dépenses sous haute surveillance

Commémoration : - Les JO de Grenoble ont 40 ans !

Economie : - Job d'été : au travail !

Jeunesse : - Un hiver très chaud !

Bâtiment : - Un conservatoire qui donne le ton

Rénovation : - Les raccords de rotonde

10-11 La Ville

Population : - Une action qui a du «cens»

Urbanisme : - Un PPR pour Saint-Egrève

12-15 DOSSIER

DES AGENTS MUNICIPAUX

**au service
de la population**

16-17 Sortir, l'actualité des loisirs

Spectacle : - Comme un air de Bollywood

Evènement : - Au fil des marionnettes

Agenda du Mois

18-20 Initiatives, l'actualité de la vie associative

Portes ouvertes: - Des métiers pour construire sa vie

Solidarité : - Le handicap peut être surmonté

Sport : - L'USSE Fond sur Chamrousse

21 Info pratique

22 Petites annonces

Les élections municipales
auront lieu en mars 2008.
Compte-tenu de la proximité
de cette échéance
électorale, Madame le Maire
a décidé de ne plus rédiger
et de ne plus signer
d'éditorial dans le journal
municipal.

SAINT-ÉGRÈVE - Le journal

Dépôt légal : février 2008 - 7800 exemplaires - Directeur de Publication : Geneviève Ducarre - Rédacteur en chef : François Hernandez - Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Dellasanta, Sophie Guiguet, Pierre Rota, Hôtel de Ville, BP 120 - 38521 Saint-Egrève, 04 76 56 53 72 - Réalisation : Thierry Lemaître, 38690 Le Grand-Lemps, 04 76 06 10 45 - Impression : Imprimerie des Eaux-Claires, 4 rue Émile Zola, 38130 Échirrolles - Régie Publicitaire : Publi-Z, 8 rue de Mayencin, 38400 Saint-Martin-d'Hères, 04 76 44 63 76 - Distribution : AA Distribution, Grenoble.





Voeux à la Maison du Lac - Mercredi 9 janvier

Début d'année festif à la Maison du Lac dont les résidents ont tiré les rois et fêté la nouvelle année lors d'une après-midi conviviale. A cette occasion, en compagnie de plusieurs autres élus, le maire est venue saluer les anciens pour leur souhaiter une bonne et heureuse année. Une sorte d'avant première en somme puisque la cérémonie des voeux à la population n'était prévue que pour le samedi suivant.



Un loto royal - Samedi 19 janvier

Le Club Rencontre et Loisirs de Prédieu fait coup double en ce début d'année. En effet, l'association du troisième âge a proposé à ses membres un grand loto dans les locaux de Prédieu de la MJC. Profitant de l'occasion, les retraités ont par moment délaissé leurs grilles pour quelques pauses gourmandes qui ont permis de désigner les rois et reines de la fête !

Tous au théâtre ! - Jeudi 24 janvier (photo à venir)

C'est avec « Un riche et trois pauvres » que la Compagnie Lune Prune a donné les trois coups d'envoi de la onzième édition de Festiâtre, le festival amateur orchestré par Vence Théâtre. Et une fois de plus, les Saint-Egrévois ont pu découvrir avec plaisir les quatre pièces données à La Vence Scène par autant de troupes différentes...

Les Muses Orphelines - Jeudi 10 janvier

Trois ! C'est le nombre de représentations données par la Compagnie la Troup'Ment, qui présentait à La Vence Scène sa nouvelle création. Mises en scènes par Sébastien Géraci, «Les muses orphelines» ont réuni sur les planches des comédiens de tous horizons dont certains jouaient pour la toute première fois. Cela n'a pas empêché le public d'apprécier cette nouvelle expérience de théâtre contemporain. Bien au contraire...



2008 c'est parti ! - Samedi 12 janvier

Affluence record à l'Espace Robert Fiat qui a fait à nouveau salle comble pour la traditionnelle cérémonie des voeux à la population. Pour démarrer l'année 2008 d'un bon pied, de nombreux Saint-Egrévois se sont retrouvés autour des élus municipaux pour partager une soirée d'exception. Cet événement a aussi été l'occasion de jeter un coup d'oeil dans le rétroviseur puisque c'est l'intégralité de l'année 2007 en images qui a été projetée lors d'un diaporama souvenir...



L'action internationale du CME - Lundi 28 janvier (photo à venir)

Le Conseil Municipal Enfant a convié quelques invités triés sur le volet pour un vernissage de clôture de l'exposition photographique retraçant leur séjour à Berlin. Cette rencontre a été pour les enfants le moyen de restituer leur expérience et les connaissances qu'ils ont emmagasinées lors de ce périple qui les a notamment emmenés dans les couloirs du Bundestag.

Adopté au mois de mars 2007, l'Agenda 21 de Saint-Egrève comporte 7 finalités, 21 orientations stratégiques et 50 chantiers à mener dans les cinq ans à venir.

Des dépenses sous haute surveillance

Chauffage, éclairage, eau... les bâtiments municipaux comme tous les autres consomment une certaine quantité d'énergie. Soucieuse de diminuer ses consommations, la ville s'est impliquée dans la campagne européenne «Display».

Cela fait deux ans que les performances de la Mairie, du Groupe Scolaire Barnave, du Centre Petite Enfance de Rochepleine, de la Halle Jean Balestas ou encore de la Bibliothèque Barnave sont étudiées avec attention dans le cadre de la campagne européenne Display. Grâce à l'analyse d'une dizaine de données pondérées par différents coefficients de correction, il a ainsi été possible de calculer les rendements énergétiques de ces locaux et d'en afficher les consommations sur des « étiquettes énergie ». Le but de cette opération conçue par des spécialistes de l'énergie de 20 villes européennes, est d'engager et de responsabiliser chaque citoyen sur ses consommations énergétiques pour les réduire, diminuer les émissions de gaz à effet de serre et réaliser des économies financières.

Produire à moindre coût (environnemental)

Essayer de maîtriser la consommation énergétique de bâtiments qui n'ont pas forcément été conçus en fonction de critères environnementaux est en soi une bonne chose. Mais il s'avère que Saint-Egrève va plus loin ! La volonté de bâtir différemment s'est imposée ces dernières années et la Ville s'est engagée dans une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE). Ainsi, dans ce cadre, un bâtiment

Orientation N° 6

«Poursuivre la maîtrise des consommations et favoriser le développement des énergies renouvelables»



comme le nouveau Conservatoire de Musique qui vient d'entrer en fonction produit lui-même de l'énergie (cf photo ci-dessus). Grâce à un panneau photovoltaïque installé sur son toit, l'équipement du quartier de la Gare est en effet théoriquement capable de générer jusqu'à 6.75 Kw/h d'électricité... Une initiative qui permet de réduire de manière plus que significative l'émission de gaz à effet de serre d'une construction et de faire des économies...

Saint-Egrève une ville électrique !!!

En France, 10% de la production d'électricité est d'origine hydroélectrique et une partie de celle-ci est produite à Saint-Egrève où est installé l'un des 250 barrages qui parsèment l'hexagone. Construite entre 1986 et 1990 sur le cours de l'Isère, cette centrale, aussi connue sous le nom de «pont-barrage», est notamment équipée de deux groupes de production «à bulbe» qui permettent une capacité de production d'environ 230 GWh par an, l'équivalent de 30% des besoins en électricité d'une ville comme Grenoble. Une énergie renouvelable au même titre que le solaire ou l'éolien...

Ces énergies renouvelables et peu polluantes devraient d'ailleurs être à l'honneur à l'occasion de la nouvelle semaine Nationale du Développement Durable proposée du 1^{er} au 7 avril. Semaine à laquelle la Ville s'est activement associée depuis trois ans. Différentes actions en lien devraient être proposées à cette période. Ainsi, mardi 1^{er} avril notamment, les étudiants de la MFR envisagent de présenter des maquettes fonctionnant à l'énergie solaire alors que la MEEN propose le 3 avril une soirée des Jeudis des métiers consacrée à «l'Eco-construction».

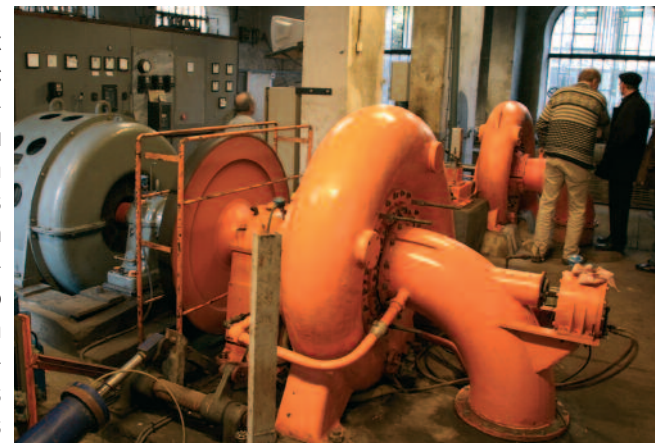


Electricité sur la Vence

C'est en 1892 que Felix Poulat, ancien maire de Grenoble, lance la construction de l'usine électrique du Pont de l'Oulle, destinée à alimenter ses brasseries saint-égrévoises. Plus d'un siècle après sa mise en fonction en 1894, cette micro centrale installée sur la Vence tourne encore et produit bon an mal an quelques 2.5 millions de kilowatts heures par an. «Cette production représente environ un an d'approvisionnement pour 640 foyers», explique Alain Simon qui a racheté cette usine de production hydroélectrique en 1975.

C'est la Vence qui alimente les deux turbines et le générateur abrités par la discrète micro-centrale nichée au dessus de la Monta. Captée à la source, une partie de l'eau du ruisseau est amenée à 70 mètres au dessus de l'usine avant d'y être acheminée par une conduite forcée aérienne. Aujourd'hui gérée par la société Noiselle cette micro-centrale produit une énergie équivalente à la consommation annuelle de 550 tonnes de pétrole ou 837 tonnes de charbon. Ce qui évite de rejeter 1250 tonnes de CO² dans l'atmosphère.

Alain Simon, organise d'ailleurs une visite de cette installation le samedi 5 avril dans le cadre de la Semaine Nationale du Développement Durable. Affaire à suivre !



COMMÉMORATION

Les JO de Grenoble ont 40 ans

En 1968 Grenoble accueillait les X^{èmes} Jeux Olympiques d'Hiver. Retour sur un événement qui a marqué toute une région...

Le 6 février 1968, le monde entier est suspendu aux battements du cœur d'Alain Calmat qu'amplifie un micro. Il faut dire que le patineur avait l'honneur d'allumer la flamme «des plus grandioses Jeux d'hiver» ainsi que les qualifiait à l'époque le quotidien l'Equipe.

40 ans plus tard, Grenoble s'apprête à célébrer l'anniversaire de cet événement d'ampleur internationale qui a propulsé la «petite» ville des Alpes au rang de métropole à rayonnement mondial.

Ainsi, aux portes de Saint-Egrève, la ville centre de l'Agglomération organise une série de manifestations qui devrait ravir les amateurs de ski et d'histoire de Saint-Egrève. Au programme : des spectacles de toutes sortes sont présentés le 6 février, tandis que d'autres événements comme des expositions sont proposés à tous. Affiches des JO, objets olympiques, architecture des jeux... les curieux auront de quoi se satisfaire... D'autres manifestations sont prévues dans les stations de ski comme Autrans, Chamrousse ou l'Alpes d'Huez...

Un effet JO à Saint-Egrève ?

Alors que Grenoble a été propulsée dans le XX^e siècle par l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de 1968, il semblerait que Saint-Egrève n'ait pas attendu cet événement pour entamer sa mutation. En effet, c'est dès 1962 avec l'implantation de «la Thomson» que la Ville a commencé à opérer sa mutation démographique. Et en 1968, sous la mandature de Jean Balestas, la petite ville agricole des années 50 était déjà devenue une commune riche de quelques 11 544 habitants. L'impact le plus fort des jeux sur la ville a sans doute été la création de l'auto-route. En effet, afin de mieux desservir Grenoble l'axe de l'A48 a été tracé et a permis au passage de désenclaver Saint-Egrève en facilitant son accès au niveau de l'actuel Cap 38.

Pour les Saint-Egrévois si la Ville elle-même n'a pas directement été impactée par l'événement, l'hiver 68



«Schuss», la mascotte des JO de 1968

reste toutefois dans les mémoires comme une période plutôt exceptionnelle. «Je crois bien me souvenir qu'à l'occasion des jeux olympiques, les vacances de février avaient été un peu plus longues que les autres années. Après cela, on a enchaîné sur les événements de mai... l'année scolaire avait donc été pour le moins allégée», explique Catherine un sourire amusé sur les lèvres. ●



La Parc de Chartreuse, la bonne adresse

Pour obtenir d'avantages d'informations ou connaître des dates de manifestations, n'hésitez pas à faire appel aux Offices de Tourisme du Parc de Chartreuse. Ces renseignements sont aussi disponibles sur le site www.chartreuse-tourisme.com.

En pistes !!!

Dans la région, on n'a pas attendu les JO de 68 pour skier ! A deux pas de Saint-Egrève les stations du Parc Naturel Régional de Chartreuse, auquel appartient Saint-Egrève, offrent des kilomètres de descentes aux sportifs. Ce serait dommage de ne pas en profiter.

Pour s'élancer tel un Jean-Claude Killy à l'assaut des pistes de ski de Chartreuse, il suffit d'une bonne demi-heure de route et d'une paire de ski. Ainsi, pour faire marcher ses jambes la Ruchère-en-Chartreuse à Saint-Christophe-sur-Guiers (04 76 66 03 33) propose 37 km de pistes de ski nordique. 14 km de piste de fond sont tracées aux Petites Roches (04 76 08 33 99) de Saint-Bernard et de Saint-Hilaire qui, grâce à ses onze téléskis propose des kilomètres de descentes enneigées, si besoin est, par 13 canons à neige.

Qui dit mieux ? Le Col de Porte/Le Sappey (04 76 88 62 08) offre un terrain de jeu de 81 km aux fondeurs. En cours de rachat, ses 11 pistes de ski alpin desservies par dix téléskis et un télésiège devraient rouvrir pour les vacances de février. 17 vertes, bleues, rouges et noires attendent les glisseurs de tout niveau à Saint-Pierre de Chartreuse (04 76 88 62 08). Pour leur confort, une télécabine, deux télésièges et neuf téléskis les emmènent au sommet alors que les fondeurs peuvent carrément rejoindre à ski le Col de Porte. De plus, six itinéraires balisés invitent à se promener en raquettes à travers les paysages blancs.

Enfin, les trois sites de la Vallée des Entremonts (04 79 65 81 90), offrent 73 km de ski de fond et 17 pistes alpines qu'il est possible de remonter grâce à l'un des 13 téléskis en activité.

Alors finalement... On skie où ce week-end ?

ÉCONOMIE

Job d'été : au travail !



Quand on est jeune, l'idée de passer un été de farniente n'est malheureusement pas toujours une bonne idée. Alors, pour étoffer un peu son portefeuille et son CV rien ne vaut un bon job d'été que la MEEN peut éventuellement aider à dénicher...

Qui a dit qu'en été il fait trop chaud pour travailler ? Sûrement pas la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron (MEEN) qui une fois de plus soutient les jeunes du Canton dans leurs démarches pour dénicher LE petit boulot ad-hoc ! En matière de recherche d'emploi, rien ne sert de courir, il faut partir à point. C'est donc confiante en cet adage que la MEEN organise cette année encore sa campagne de recrutement pour les jobs d'été.

Vente, entretien, manutention, espaces verts, enlèvement des ordures ménagères, vestiaires des piscines... les possibilités d'emploi saisonnier sont légion dans le Canton. Ainsi, en 2007, 68 jeunes ont été embauchés dans les services des mairies du Canton et 47 dans les entreprises partenaires de la MEEN.

Pour postuler prestement

Pour postuler à l'un de ces « jobs d'été », il suffit d'être résidant du Canton et âgé de plus de 18 ans. Ces conditions préalables remplies, il faut faire parvenir un curriculum-vitae accompagné d'une lettre de motivation indiquant les disponibilités des candidats à la MEEN avant le 8 mars prochain. Après cette date, chaque candidature sera examinée et tous les postulants seront conviés à une réunion d'information collective prévue pour le 26 mars à l'Hôtel de Ville. Celle-ci est ensuite suivie d'une série d'entretiens personnalisés au terme desquels seront sélectionnés les candidats. L'an dernier plus de 200 personnes avaient tenté leur chance... ●

Renseignements : MEEN, 4, av. du Général de Gaulle. 04 76 13 18 05.

www.meen-neron.com

MEEN, des annonces très « net »

Pratique, depuis quelques mois, le site internet de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron s'est doté d'une nouvelle fonctionnalité. En effet, l'ensemble des annonces disponibles sur le Canton sont maintenant consultable de chez soi sur le www.meen-neron.com dans la section « news ». A l'heure où nous écrivons ces lignes, plus de 100 emplois étaient proposés sur le site de la MEEN.

JEUNESSE

Un hiver très chaud...

Du 16 février au 2 mars, les vacances d'hiver permettent aux jeunes Saint-Egrévois qui n'ont pas froid aux yeux des tonnes d'activités ! A voir la plaquette vacances éditée par la Ville, ces vacances actives concoctées par la Ville, la MJC et l'Association Familiale semblent fort prometteuses...

A la MJC, les vacances sont décidément placées sous le signe de la Marionnette puisque à l'occasion du mois qui est consacré aux pantins, des ateliers et des spectacles devraient ponctuer les journées des plus jeunes... Leurs aînés pour leur part pourront s'initier à l'art subtil de la tecktonik cette nouvelle danse autour de laquelle se créent des « teams » de « killers » qui « gèrent ».

Mais attention, des activités plus spécifiquement hivernales sont aussi au programme et des sorties ski sont bien évidemment de rigueur !

Pentathlon, sorties neiges, stage de glisse et de chiens de traîneaux, l'Association Familiale joue elle-aussi à fond la carte hivernale. Elle propose ainsi des séjours à la montagne pour toutes les tranches d'âge. Bien évidemment, la ludothèque multiplie les animations et le centre de Vence accueille même un stage pour s'initier au journalisme

Après un été 100% action, Vibrez Sport revient pour faire bouger l'hiver ! En effet, l'accueil sportif mis en place par la Mairie propose du 18 au 22 février de se frotter au ski de piste et de fond, aux raquettes, de profiter d'une formation A.R.V.A., de faire du biathlon et de passer une nuitée en refuge... ●



Renseignements et inscriptions

Les inscriptions ont débuté le lundi 26 janvier. Alors pour savoir à qui s'adresser, mieux vaut prendre les coordonnées de tous ceux qui s'impliquent dans l'organisation de vacances des jeunes...

Vibrez Sport Neige - Mairie de Saint-Egrève

Service des sports - 36 avenue Général de Gaulle - 38120 Saint-Egrève

04 76 56 53 65 ou yoann.allain@mairie-st-egreve.fr

Inscriptions : les mercredis 23, 30 janvier et 6 février de 10h à 12h et de 15h30 à 17h30. Les samedis 26 janvier, 2 et 9 février de 10h à 12h à l'Hôtel de Ville.

Association Familiale - 2, rue de Planfay - 38120 Saint-Egrève

04 76 75 78 29 ou associationfamilialestegreve@wanadoo.fr

Inscriptions : lundi, mercredi et jeudi, de 14h à 18h30, le mercredi 9h à 12h.

MJC - 1 rue de Prédieu - 38120 Saint-Egrève.

04 76 75 47 25 ou secret-1@mjc-st-egreve.com

Inscriptions : lundi, mardi, et jeudi : 15h à 18h30, mercredi 9h à 12h et 13h30 à 18h30, vendredi 15 h à 17h et le samedi 26 janvier de 9h à 11h30.

Coordination / renseignements

Ville de Saint-Egrève - Hôtel de Ville - Secteur Enfance / Jeunesse

36 avenue du Général de Gaulle - BP 120

38521 Saint-Egrève Cedex. Tél : 04 76 56 53 09

BÂTIMENT

Un Conservatoire qui donne le ton...

Après dix mois de travaux, le nouveau Conservatoire de musique de Saint-Egrève a été investi par les musiciens de la Ville. Visite guidée de ce nouvel équipement situé dans le quartier de la Gare.

«**C'**est beau hein ?» déclare le sourire aux lèvres Claude Moulin, le directeur du Conservatoire de Musique à rayonnement communal. Se promenant dans les locaux réhabilités d'une ancienne aile du groupe scolaire de la Gare, le nouvel occupant prend tout juste ses marques. Il faut dire que ce bâtiment a été livré à la Ville le 15 janvier dernier et que l'équipe du Conservatoire a investi les lieux les 25 et 26 janvier. «*Nous sommes encore dans les cartons*», explique le directeur qui précise «*qu'il faut faire vite pour installer les salles de répétitions. Les professeurs ont des cours à assurer et les élèves sont impatients de découvrir leur nouveau lieu de travail...*».

Inauguré officiellement en comité restreint le 2 février, le nouveau conservatoire propose donc aux élèves et aux enseignants 17 salles de musique et trois pièces

réservées à l'administration, le tout réparti sur deux niveaux. «La grande salle de 130 m², qui peut accueillir jusqu'à 60 pupitres et sans conteste un outil précieux», se réjouit Claude Moulin. Equipée d'une régie insonorisée, cette salle à l'acoustique étudiée a été créée grâce à la réalisation d'une extension du bâtiment existant. En tout le projet aura permis le réaménagement global de 750 m².

Environnement musical

Omée à l'extérieur d'un mur végétal et d'une toiture elle aussi prochainement envahie de plants de sédum, l'acoustique du conservatoire a été soigneusement étudiée pour que les riverains n'aient pas à subir de nuisances sonores tout en offrant aux utilisateurs une qualité de son parfaite. Dans le cadre de l'engagement de la Ville dans une démarche de développement durable, le Conservatoire de Musique est bien évidemment un projet Haute Qualité Environnementale. Ainsi, la conception de ces nouveaux locaux met particulièrement l'accent sur l'optimisation des dépenses énergétiques grâce notamment à l'isolation de l'enveloppe qui a été conçue de manière à obtenir une notation très performante. De plus, l'intégration d'un système de production électrique via une installation photovoltaïque devrait permettre une production optimale de 6.75 Kw/h. ●

C'est automatique

Détail amusant : il n'y a pas d'interrupteur pour la lumière dans ce conservatoire. En effet, l'éclairage des salles de répétition et des couloirs de ce nouvel équipement se déclenche automatiquement grâce à des détecteurs de mouvements. Ainsi, les parties inutilisées ne restent jamais allumées. Plus fort encore, le chauffage est lui aussi couplé à ces mêmes capteurs ce qui permet ???

en bref

Démolition d'une «verrue urbaine»

Située à l'angle de la rue Casimir Brenier et de l'avenue du Général de Gaulle, la maison «ex Giroud» aujourd'hui propriété communale, va être détruite courant février. Les travaux doivent permettre non seulement de démolir la bâtisse mais aussi de trier au mieux les débris et d'en permettre autant que possible le retraitement. La place laissée libre sera ensuite reprise par un aménagement de voirie qui permettra d'aérer ce croisement et surtout de le sécuriser...

De l'eau branchée !

La régie des eaux de Saint-Egrève intervient actuellement sur les branchements plomb des rues du Gymnase, de l'Industrie, des Mésanges, de la Richarde, de Chantemerle, de l'Ancienne Ferme, des Brieux et du Cotaire ainsi que sur l'avenue de l'Europe. Ces travaux devrait durer jusqu'à la mi février et peuvent engendrer ponctuellement quelques gênes de circulation.

Lumière sur... Barnave



Afin de mieux éclairer le parc Barnave, les candélabres de ce dernier sont remplacés par 21 mats neufs. Ces nouvelles lanternes doivent être équipées de variateurs permettant de baisser de 30% la puissance des ampoules en deuxième partie de nuit... Les travaux, qui ont commencé au début du mois de janvier devraient se terminer d'ici à la fin février. Toutefois, le temps du chantier, il est possible que le parc soit plongé dans le noir à la nuit tombée. La ville remercie donc les usagers pour leur compréhension.

RÉNOVATION

Les raccords de rotonde



Maison bourgeoise construite au début du XX^{ème} siècle, la partie ancienne de l'Hôtel de Ville, que les anciens appellent encore le «Château Borel» en souvenir de son ancien propriétaire, a plusieurs particularités remarquables. L'une d'elles, et non des moindres, est sa majestueuse rotonde qui ouvre le bâtiment pour le prolonger dans la verdure environnante et dont la perspective englobe le Parc Marius Camet, le terrain de rugby et maintenant le Parc de Vence.

Cette rotonde, déjà partiellement réhabilitée en 2004, est aujourd'hui à nouveau en cours de rénovation. La Ville avait prévu de longue date cette deuxième tranche de travaux, dont l'objet est de reprendre le «toit terrasse» de la rotonde afin d'en refaire l'étanchéité. Il faut dire que l'ouvrage en ciment en avait bien besoin et que ces travaux permettent de prévenir les infiltrations qui à terme risqueraient bien de fragiliser cette structure.

Halle Jean Balestas

Un mur rideau tout neuf

Le 17 janvier, les services de la Ville effectuaient la visite de sécurité incendie de la Halle Jean Balestas. Cette journée a aussi été l'occasion de réceptionner les travaux de réfection du mur rideau. Supportée par une armature métallique, cette cloison vitrée commençait en effet à montrer des signes de vétusté. Après deux mois de travaux réalisés l'été dernier pour un coût total de 352 000 €, la Halle est aujourd'hui équipée d'une verrière de 350 m² composée d'une charpente en «profilé aluminium» inoxydable. Profitant de ces travaux, la Ville a amélioré l'isolation des lieux en installant des doubles vitrages et des «ruptures de ponts thermiques». Il est à noter que cette nouvelle isolation particulièrement efficace de la grande salle de sport a paradoxalement généré des problèmes de chauffage dans les autres salles de l'équipement, mais les services de la Ville travaillent à réajuster ces quelques petits dysfonctionnements. Enfin, sécurité oblige, toutes ces vitres sont désormais en verre feuilleté, qui s'effrite en cas de bris... Dernier travaux à prévoir à la halle : le renforcement des structures porteuses de la toiture qui sera réalisé l'été prochain.



Prédieu, ça roule...



Les travaux de requalification des rues de l'Industrie, des Echelles, Astérix A1 et celle des Alpes sont terminés depuis le mois de décembre. Ces aménagements de sécurité ont créé de nouvelles habitudes de circulation.

La rue de l'Industrie a ainsi été ouverte à la circulation en sens unique en direction de la rue des Echelles et la vitesse a été réduite grâce au passage en zone 30. D'autre part, l'intersection entre la rue de l'Industrie et celle des Moutonnées à hauteur du passage à niveau a été radicalement modifiée avec l'installation de trois panneaux stops permettant le dégagement immédiat de la voie ferrée !

Local Rugby boules, les murs sortent de terre

Dans l'attente prochaine de la destruction du bâtiment vétuste de l'ancien local rugby boulet, le nouvel édifice associatif de Saint-Egrève s'élève rapidement à quelques mètres de là. Les murs de cet équipement Haute Qualité Environnementale sont presque entièrement réalisés. Composées de béton, ces cloisons porteuses ont été coulées par l'entreprise avant d'être apportées sur place et assemblées ensembles. Cette technique a permis de gagner un temps considérable sur les travaux qui avancent donc à un rythme soutenu.



POPULATION



Une action qui a du «cens»

Opération d'utilité publique destinée à organiser la vie sociale, le recensement se déroule sur Saint-Egrève depuis le 17 janvier et continue jusqu'au 23 février. Il concerne cette année quelques 536 foyers sélectionnés par l'INSEE. Mais au fait, à quoi ça sert ?

63 753 000

C'est depuis janvier 2008, le nombre exact de Français tel qu'il a été défini par l'Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques (INSEE). Ce chiffre a été élaboré grâce au dépouillement et à l'extrapolation des données obtenues depuis quatre ans par le biais d'un nouveau système de recensement. C'est dans ce cadre que, depuis 2004, les agents recenseurs de l'Institut, sillonnent les rues de Saint-Egrève aux mois de janvier et février. Leur mission : réaliser une photographie aussi précise que possible de la population saint-égrévoise. Pour ce faire les trois agents assermentés visitent chaque année 8% des logements Saint-Egrévois munis d'un questionnaire destinés à dresser le portrait des foyers de la ville. Ces questions portent sur différents aspects de la vie privée de chacun. Mais attention, protégées par le secret statistique, les réponses sont uniquement destinées à l'élaboration de statistiques sur la population et les logements. Elles sont directement

transmises à l'INSEE.

En effet, le recensement fournit des chiffres sur le nombre de logements, le nombre d'habitants et surtout sur leurs caractéristiques comme l'âge, la profession, les conditions de logement, les modes de transport... C'est donc une mine de renseignements sur les territoires qui en reflète fidèlement les réalités. La succession des recensements permet en outre de mesurer les évolutions démographiques et les mutations, facilitant ainsi la mise en œuvre des politiques prospectives de gestion.

Mais la méthode de sondage sur 8% des logements chaque année ne permet pas de fournir ces statistiques avant cinq années complètes de recensement. Donc, jusqu'à la fin 2008, date de publication des premiers chiffres de population légale issus du nouveau recensement, ce sont les chiffres authentifiés fin 1999, qui font référence, pour l'ensemble des circonscriptions administratives françaises. Ainsi, à Saint-Egrève, la population légale est donc encore de très exactement 15 547 personnes. ●

en bref

Elections

Le service population fin prêt !

Les 9 et 16 mars prochain ont lieu les élections municipales. Comme pour toutes les consultations populaires, c'est le service population de la Ville qui est chargée de la mise en place des moyens logistiques nécessaires au bon déroulement du scrutin. Ainsi, pendant les deux tours de ces élections, 11 bureaux de votes accessibles aux personnes à mobilité réduites seront ouverts.

Le budget du CCAS présenté

Le budget 2008 du Centre Communal d'Action Sociale a été présenté en commission lundi 21 janvier. S'élevant à 890 497 €, ce projet de budget est en grande partie financé par une subvention municipale de quelques 714 147 €. Dans ce budget il est possible de constater que les actions en direction des personnes âgées sont nombreuses puisque 131000 € sont consacrés au portage de repas à domicile et 56 000 € concernent les activités d'animation. Une subvention de 173 000€ est prévue pour la Maison du Lac ainsi qu'une autre de 48 000 € pour l'ADPA. Le CCAS subventionne aussi l'Association Familiale à hauteur de 17 325€ pour la partie sociale de ses activités. En tout ce sont 20 associations à caractère social qui sont soutenues par le CCAS.

Conseil Municipal

**La prochaine séance publique
ouverte à tous
a lieu le jeudi 7 février à 20h
en salle du Conseil de l'Hôtel de Ville**

Jeunesse

Le Projet Educatif de Saint-Egrève en action

Le 17 janvier dernier, le comité de pilotage du Projet Educatif de Saint-Egrève s'est à nouveau réuni dans les locaux de la MJC. L'objet de cette rencontre entre ce groupe composé de représentants de familles, d'élus, d'associations et de professionnels de l'éducation, était de faire le point sur différents dossiers qui concernent directement la jeunesse Saint-Egrévoise. Ainsi, parmi les nombreux points à l'ordre du jour, un retour très précis a été fait sur l'organisation en décembre dernier de la seconde édition de «Parole aux jeunes». Cette manifestation a notamment été l'occasion pour des jeunes d'échanger autour de leur expérience dans la mise en œuvre de projets.

Rédigé en concertation avec les acteurs jeunesse de la Ville et leur partenaires institutionnels, le Projet Educatif de Saint-Egrève est un document qui a pour ambition de permettre une meilleure organisation du temps des moins de 20 ans.



URBANISME

Un «PPR» pour Saint-Egrève

Depuis le 11 décembre dernier, le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPR) de Saint-Egrève a été approuvé par la Préfecture. Un document précieux qui recense les risques connus sur le territoire Saint-Egrévois.

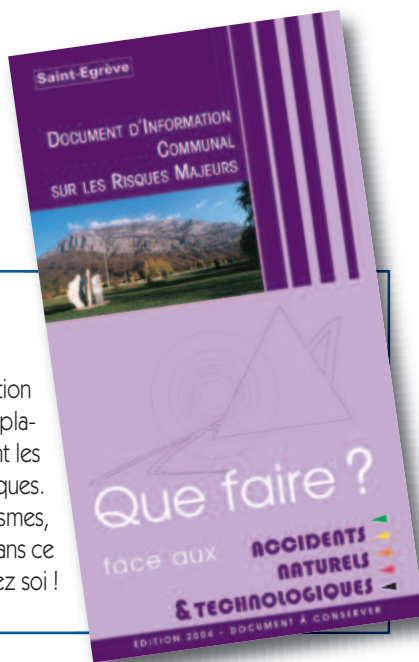
Le 11 décembre dernier, Saint-Egrève a été dotée d'un Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles. Ce document, a été réalisé par les services de l'Etat suite à l'enquête publique menée du 22 janvier au 23 février 2007. Piloté par le service Prévention des Risques de la Préfecture et la RTM (Restauration et Travaux en Montagne) ce plan a été rédigé par le bureau d'étude Alp'Géorisques.

La physionomie de chaque territoire induit, de fait, des risques naturels liés aux particularités physiques de ce dernier. Le risque naturel, c'est le croisement entre un phénomène comme une avalanche, une inondation, un incendie de forêt, une éruption volcanique, ou un cyclone et des vulnérabilités humaines, c'est-à-dire des installations ou activités susceptibles d'être endommagées par la réalisation du phénomène en question. Si Saint-Egrève est une ville plutôt calme pour ce qui est des cyclones et des éruptions, il reste tout de même certains risques à prendre en compte et ceux-ci ont donc été listés dans le PPR.

Consultable en Mairie, le PPRNP est un outil précieux pour l'ensemble des Saint-Egrévois. En effet, Yann Nguyen du Service urbanisme de la Ville explique qu'avant «toute transaction immobilière, il est forte-

ment conseillé de consulter ce plan afin de savoir très exactement dans quel contexte naturel s'inscrit le bien que l'on compte acheter ou louer». Globalement, la ville est ainsi découpée en trois types de zones en fonction des aléas dont les plus forts sont caractérisés par des risques de glissements de terrain. L'un des objets de ce PPR est donc de délimiter les zones exposées aux risques, dites «zones de danger», en tenant compte de la nature et de l'intensité du risque encouru afin d'y «interdire tout type de construction (...) ou bien de prescrire les conditions dans lesquelles ils doivent être réalisés, utilisés ou exploités».

Bien évidemment, les risques identifiés sont, quand cela est techniquement possible pris en compte par la Ville qui sécurise les lieux grâce à des équipements spéciaux... ●



Risques Majeurs : tout est dans le DICRIM

La Ville de Saint-Egrève a, dès 2004, édité un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Outil pratique cette plaquette de 24 pages, disponible à l'Hôtel de Ville, indique clairement les procédures à suivre en cas d'accidents naturels ou technologiques. Inondations, chutes de neiges exceptionnelles, feux de forêts, séismes, transports de matières dangereuses, rupture de barrage... tout est dans ce DICRIM qu'il est plus que conseillé de posséder et de conserver chez soi !

Un plan qui tombe à pic

Alors que le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles était rendu public le 11 décembre dernier, deux jours après, une partie du Rocher de Rochepleine s'effondrait. Contenu par le mur en gabion qui protège l'avenue de Karben, cet aléa a toutefois entraîné la fermeture de cet axe durant la période des fêtes de fin d'année, le temps pour la Ville de sécuriser les lieux et de débayer quelques 500 m³ de roches. Vérification faite, ce risque était bel et bien inscrit en page 82 du PPRNP. Preuve s'il en est besoin, que les données compilées dans ce documents peuvent s'avérer précieuses



Inscriptions scolaires

Les inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires de Saint-Egrève se font directement auprès de la Mairie : des permanences proposées du 25 février au 04 avril le lundi de 13h30 à 17h30, le jeudi de 8h30 à 12h15, les mercredis 5 et 19 mars et 4 avril de 13h30 à 17h30 et les samedis 1^{er} et 29 mars de 9h à 11h30.

Pour inscrire son enfant, il faut impérativement se présenter aux permanences muni de photocopies du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une carte de séjour, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'un dossier d'inscription complété et signé. En outre, pour les enfants dont les parents sont séparés il faut se munir d'un document attestant de l'autorité parentale et de la résidence de l'enfant, d'une attestation sur l'honneur de périmètre scolaire en cas de garde alternée (téléchargeables sur www.ville-st-egreve.fr). Les parents des élèves de grande section de maternelle de l'un des six groupes scolaires de la Ville n'ont pas à se rendre en mairie pour inscrire leur enfant en CP. Ils recevront une lettre de la mairie avec un coupon réponse à retourner au service scolaire indiquant s'ils maintiennent ou non leur enfant dans le même groupe scolaire. L'admission quand à elle se fait dans les écoles.



DES AGENTS MUNICIPAUX

Près de 500 agents municipaux travaillent quotidiennement pour assurer à la population un service public de qualité. Fonctionnaires ou faisant partie des effectifs auxiliaires, à temps complet ou partiel, ils œuvrent à toute heure du jour ou de la nuit dans des domaines aussi divers que les services aux personnes âgées ou à la petite-enfance, les services techniques ou des services administratifs.

La Mairie est en effet une des administrations parmi les plus proches des habitants. Celle à laquelle on s'adresse pour se procurer des documents administratifs divers : inscrire ses enfants dans les écoles ou à l'accueil périscolaire, déposer un permis de construire ou encore s'informer sur l'actualité de la commune...

La diversité des métiers représentés chez le personnel municipal correspond à un large panel de services publics. Ces professionnels interviennent auprès de la population et mettent tout en œuvre pour que la Mairie reste proche de ses administrés et que chacun trouve une réponse à ses attentes.



DANS LA VIE D'UNE VILLE

A Saint-Egrève, le service public municipal fonctionne 24h sur 24h. Des agents de la Maison du Lac à la police municipale en passant par les services administratifs ou techniques, l'amplitude des horaires de travail est assez vaste et correspond à la diversité des champs d'intervention.



24 heures sur 24, il y a toujours quelque-part des agents de la Ville ou du CCAS qui sont au travail. Exemple frappant de cette continuité de service, la Maison du Lac dont les personnels se succèdent tout au long de la journée pour assurer des soins et pour surveiller les 56 résidents de cette structure d'accueil des person-

nes âgées dépendantes.

Mais d'autres personnels se lèvent dès potron-minet pour assurer aux Saint-Egrévois des conditions d'accueil optimales. Ainsi, à la Crèche de la Gare, les personnels commencent leur journée particulièrement tôt puisque la structure ouvre ses portes dès 5h45 aux enfants des personnels du Centre Hospitalier qui

au service de la population

QUI FAIT QUOI ?

Majoritairement féminin, le personnel municipal a de multiples visages et un nombre important de domaine d'intervention.

Si une grande majorité des effectifs municipaux est constituée d'agents à temps plein, un certain nombre est employé à temps partiel ou en renfort en fonction des besoins spécifiques en saison estivale notamment. Toutefois, en tout ce sont quelques 365 équivalents temps plein qui sont mobilisés pour l'ensemble des activités municipales.

58 d'entre eux sont employés au service scolaire et assurent le bon fonctionnement des six groupes scolaires de la Ville tandis que 42 autres mettent tout leur talent au service de l'animation culturelle de Saint-Egrève en travaillant dans ses bibliothèques ou dans son Conservatoire de Musique. Représentant quelques 50 équivalents temps plein, les professionnel(le)s de la petite enfance travaillent au bien-être des tout-petits et 33 autres se donnent à fond pour le sport sous toutes ses formes.

Jardinier, serrurier, mécanicien et bien d'autres encore, les services techniques de la Ville rassemblent quelques 60 personnes aux qualifications variées. Les Services Généraux compte dans leurs rangs 79 équivalents temps plein et enfin, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) peut venir en aide aux Saint-Egrévois grâce au dévouement quotidien de 43 «ETP»...

travaillent en horaires décalés. Les agents chargés de l'entretien des 60 000 m² de locaux communaux sont aussi sur le Pont avant le lever du soleil et même après puisque le ménage ne peut se faire qu'en dehors des heures d'ouverture au public... En été, les membres des espaces verts comptent aussi parmi les lèves-tôt puisque ils se mettent à l'ouvrage dès 6h du matin afin d'éviter les heures chaudes de la journée...



Bien évidemment, c'est en journée que l'activité de la Mairie est la plus grande et la plus visible. Tandis que les services administratifs accueillent le public pour toutes les formalités administratives, d'autres, comme le service financier ou la direction des ressources humaines œuvrent dans l'ombre à faire tourner la machinerie municipale. Urbanisme, état civil voirie, régie des eaux... Les missions de la Ville sont multiples, les métiers des agents qui les remplissent aussi.



Si la matinée est bien remplie, l'heure du déjeuner n'est pas celle de la pause pour bon nombre d'agents. En effet, entre les personnes qui travaillent en restauration scolaire, les membres du périscolaire, de la petite enfance ou encore ceux de la Maison du Lac sont en plein «coup de feu». Il faut dire qu'avec une moyenne de 1058 repas servis dans les restaurants scolaires, ceux concoctés pour les personnes âgées de la Maison du Lac et de l'ADPA il y a fort à faire...



Après une journée consacrée à l'accueil du public, si la Mairie ferme ses portes au public, cela ne veut pas dire qu'elle est vide, bien au contraire. Voici venu l'heure des réunions qui rassemblent souvent jusqu'à une heure avancée de la nuit les techniciens municipaux, les Saint-Egrévois et les élus qui ne peuvent se libérer qu'après une journée de travail.

Astreinte consentie

En dehors des heures de bureau, le personnel municipal est toujours sur le pont ! En effet, pour des raisons de services, certains personnels sont d'astreinte à tour de rôle. Ainsi, 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, un cadre et des techniciens peuvent à tout moment être appelé pour solutionner un problème grave. Ces personnes, capables de se mobiliser en un temps record, sont joignables par différents interlocuteurs comme les gendarmes ou les pompiers ou encore par... un élu d'astreinte.



C'est l'heure d'aller au cinéma ! Et là encore, les personnels municipaux sont aux manettes pour que le film se passe bien. En effet, les membres du secteur culturel sont bien souvent amenés à travailler tard dans la nuit pour mettre en place suivre et assurer l'après-spectacle. Idem pour les représentants du service des sports qui interviennent souvent dans les équipements après que les associations aient fini de les utiliser. A cette heure avancée de la journée, la Police Municipale est encore présente sur le territoire de la Commune puisque leur service peut se prolonger jusqu'à 23h en fonction des saisons...



Les couloirs de la Maison du Lac sont encore parcouru par l'équipe de garde qui toute la nuit veille sur les résidents. Quelle journée !

DES SERVICES SI PROCHES

Ah les municipaux. On les connaît sans les connaître. Ils font un peu parti du paysage de la Ville, on les croit tous les jours sans forcément savoir quel est

leur rôle. Pourtant, ils sont nombreux à être quotidiennement au service de la population saint-égrévoise. Qu'ils appartiennent aux services

administratifs et techniques ou encore au secteur social tous se mettent quotidiennement au service des Saint-Egrévois.

BIENVENUE EN MAIRIE

Pour beaucoup, la Mairie est le lieu dans lequel travaillent les employés communaux. Mais au fait, qu'est-ce qu'il se passe à l'Hôtel de Ville ?

Les agents du service accueil/population reçoivent chaque année plus de 51 000 coups de téléphones, près de 1500 demandes de cartes d'identité, environ 900 demandes de passeports et bien d'autres requêtes concernant différentes pièces administratives ou renseignements de toutes sortes.

Ce sont eux qui vont orienter le public vers les services administratifs de la Ville. Ainsi, les questions immobilières se retrouvent bien souvent au service urbanisme où chaque année plus de 300 transactions sont enregistrées, tandis que les dossiers de permis de construire y sont instruits avec attention. Plan Local d'Urbanisme, Plan de Prévention des Risques... l'urbanisme est une ressource précieuse pour tout savoir de la Commune.

C'est tout naturellement le service scolaire qui prend en charge toutes les questions relatives à la scolarité des Saint-Egrévois en classes maternelle et élémentaires. En tout, cela représente 1375 enfants, soit 1375 cas particuliers à suivre de manière individualisée. Inscriptions, restauration scolaire, accueil périscolaire, le service est en prise directe avec le quotidien des familles. Le Centre

Communal d'Action Sociale, pour sa part, prend en charge les missions de solidarité pour les plus démunis et les plus fragiles.

Sportifs et artistes se retrouvent bien souvent dans les bureaux de la direction animation vie de la cité qui gère, comme son nom l'indique, les loisirs des Saint-Egrévois en permettant l'organisation de spectacles, la réservation de créneaux dans les équipements sportifs ou encore la mise en place de manifestations...

Si, à l'image de la communication ou des archives, d'autres sont aussi en contact avec les Saint-Egrévois, quelques services se font plus discrets mais mènent une action essentielle pour le bon fonctionnement de Saint-Egrève.

C'est le cas des finances qui tiennent les cordons de la bourse, du secrétariat général, qui s'occupe notamment des affaires juridiques ou encore des ressources humaines.



SOCIAL : ACTION !

Agir dans le domaine social est une priorité saint-égrévoise. Petite enfance, familles fragilisées par la vie ou bien personnes âgées, les domaines d'intervention de la Ville et de son Centre Communal d'Action Sociale son variés pour répondre aux attentes de la population. Aide et accompagnement par une assistante sociale, aide sociale légales ou encore collecte des demandes de logements sociaux telles sont quelques-unes des prérogatives du CCAS de Saint-Egrève qui mobilise les compétences des ses agents pour apporter une réponse adapté à chaque personne qui en a besoin. Travaillant directement ou en partenariat avec des structures spécialisée afin de proposer des services comme le portage de repas à domicile, l'aide personnalisée à l'autonomie...

Petite enfance, grande attention

A Saint-Egrève, les solutions d'accueil proposées par la Ville sont nombreuses. Ainsi, pas moins de cinq structures reçoivent quotidiennement des enfants de 0 à 3 ans. En tout, près de 80 personnes mettent leurs compétences aux service des enfants : puéricultrice, et auxiliaires de puériculture, infirmière, psychologue, assistantes maternelles...



Mais que fait la police ?

Les cinq membres de la Police Municipales sont chargés par le Maire de la sécurité à Saint-Egrève. Assurant une mission de prévention et de répression, les agents municipaux cumulent les pouvoirs de police administrative et ceux d'agents de police judiciaire adjoints. Bien connus des Saint-Egrévois, ils travaillent en étroite collaboration avec les gendarmes, notamment en matière de sécurité routière en organisant des action conjointe de contrôle de vitesse.



UN POLE DE COMPÉTENCE AUX ATELIERS MUNICIPAUX

Saint-Egrève c'est 60 000 m² de surfaces de bâtiments public, 2 400 éclairages public, 11 carrefours à feux, 70 km de voirie... Pour entretenir tout ce patrimoine, le centre technique a mobilisé toutes sortes de compétences.

Les ateliers de la rue du pont Noir sont une véritable ruche. A l'intérieur de ces locaux seize corps de métiers se côtoient quotidiennement afin d'entretenir le patrimoine saint-égrévois. Ces lieux sont notamment le point de ralliement du service des Espaces verts, qui gère les 62 hectares d'espaces publics. Mais on croise aussi dans les ateliers des électriciens qui s'occupent des réseaux de la commune et de l'éclairage public. Les mécaniciens, entretiennent un parc de 72 véhicules, dont sept poids lourds, et de quelques 148 matériels à moteur.

C'est aussi rue du Pont noir que se situe le service achat. Ce sont eux qui ont la charge d'acheter pour le compte de l'ensemble des services de la Ville. Si leurs choix se font en fonction du sacro-saint rapport qualité prix, il doit aussi intégrer d'autres critères comme par exemple les questions de développement durable.

**16 corps de métiers
se côtoient quotidiennement
afin d'entretenir le patrimoine
de la commune**



Un bureau d'étude maison

Partant de l'adage que l'on n'est jamais si bien servi que par soi-même, la Ville dispose de son propre bureau d'étude qui intervient sur les marchés publics, les bâtiments, l'urbanisme, l'environnement, la voirie, les espaces verts, la circulation, les déplacements, l'éclairage public et la gestion de l'eau potable. Il traite tous les dossiers d'étude et d'aménagement en relation avec le centre technique, les élus et les utilisateurs et veille également à l'application des réglementations et procédures en vigueur... Et vu la complexité de celle-ci, force est de constater que les services ont du pain sur la planche.

La diversité des métiers municipaux

Contrairement à une entreprise privée spécialisée dans un domaine d'activité, une Mairie est une entité qui a de très nombreuses fonctions. La diversité est donc de mise et la liste des métiers des professionnels qui composent le personnel s'apparente un peu à un inventaire à la Prévert... Non exhaustif !

CUISINIER
INFORMATICIEN

MAÇON

POLICIER

JARDINIER

PSYCHOLOGUE

ENSEIGNANT SPORTIF

ENSEIGNANT MUSICAL

DIRECTRICE DE CRÈCHE

MAÎTRE NAGEUR

AGENT D'ACCUEIL

MAGASINIER

SECRÉTAIRE

CADRE ADMINISTRATIF

MANUTENTIONNAIRE

CHAUFFAGISTE

PROJECTIONNISTE

ANIMATEUR

INFIRMIÈRE

AUXILIAIRE DE SOINS

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

RÉGISSEUR DE SALLE DE SPECTACLES

BIBLIOTHÉCAIRE

CONSEILLER JURIDIQUE

TRAVAILLEUR SOCIAL

VAGUEMESTRE

ASSISTANTE MATERNELLE

ÉLECTRICIEN

GRAPHISTE

JOURNALISTE

URBANISTE

PEINTRE

SURVEILLANT DE TRAVAUX

GESTIONNAIRE DE PERSONNEL

COMPTABLE

AGENT D'ENTRETIEN

MÉCANICIEN

FONTAINIER

MÉDECIN

ARCHIVISTE

...

Des anciens entre de bonnes mains

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) la Maison du Lac a une capacité d'accueil totale de 56 résidents en séjours temporaires ou permanents. En plus d'un personnel soignant composé d'infirmières, d'aides soignantes, de psychologue et d'aide médico-psychologique placée sous l'égide d'un médecin spécialisé en gériatrie, le quotidien des résidents est pris en charge par des personnels qualifiés. animateurs, agents d'entretien, chef et aides cuisiniers, en tout ce sont quelques 38 équivalents temps pleins qui sont au service des personnes âgées. Particularité de cette structure, elle compte dans ses rangs quelques personnes en cours de formations diplômantes dont trois en Validation d'Acquis d'Expérience.



SPECTACLE



Comme un air de Bollywood

Sortez saris et sitars car La Vence Scène prend un air de Bombay. En effet, le temps d'une projection, le cinéma de Saint-Egrève se met à la mode de Bollywood. Une soirée très épicée en perspective.

Mardi 12 février «Une famille indienne» ouvre grand ses portes aux spectateurs du cinéma de La Vence Scène. En effet, dès 20h30, une soirée ciné-spectacle emmène les amateurs de films à l'exotisme indéniable à la découverte de cette famille hors du commun dont le portrait est brossé par Karan Johar.

Amours contrariés, chants et danse, tradition et modernité, le film du jeune réalisateur joue avec les émotions de ses personnages et plonge le spectateur dans des intrigues inextricables. Œuvre fleuve de 3h20, «Une famille indienne» correspond en tous points aux canons du cinéma Bollywoodien tels qu'on les envisage en France. Débauche de couleurs et de personnages sont donc au rendez-vous !!!

Pour que l'immersion soit totale, le cinéma de La Vence Scène propose en outre aux spectateurs de se plonger dans l'ambiance grâce au sitar de Lav Sharma et au talent de Josiane Sarazin dont le corps

ondulera au rythme de la danse Bharata Natyam. En effet, l'élève de Usman Khan, grand maître indien de la Sitar et la danseuse, prolongent en direct le film en donnant des intermèdes très «couleur locale»...

Un événement Cineduc

Une Famille Indienne est à découvrir dans le cadre de la biennale Cineduc «Cinéma et Education» organisée par La Maison des Enseignants et de l'Education tout au long de la vie. Cet événement organisé dans le cadre de Cineduc, collectif d'organisation est ouvert à des partenariats associatifs, institutionnels et privés. Cineduc anime et prépare chaque édition de la biennale. Il favorise des échanges et des partenariats avec d'autres pays européens et du monde. Cineduc suscite et accompagne également des activités pédagogiques avant, pendant et après l'événement. ●

Pour en savoir plus sur cette biennale : www.cinedu.org.

Un mot valise

Les studios indiens se concentrent à Bombay. Cette ville, à qui profite donc la vigueur de la production nationale, est l'équivalent de la très célèbre Hollywood américaine et l'on on y tourne chaque année de 800 à 900 films en hindi. Il suffisait alors de fusionner ces deux villes clefs pour obtenir le mot valise «Bollywood» qui aujourd'hui tend à désigner l'ensemble de la production cinématographique indienne, la plus importante au monde. Derrière cette appellation, qui n'a pas une connotation très positive en Inde puisque elle y évoque des films populaires à la qualité toute relative, se cache en fait un cinéma riche qui gagne peu à peu ses lettres de noblesses internationales.

**La Vence Scène
Ciné vacances !**

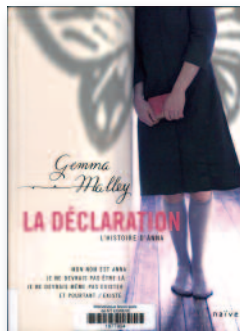
Le cinéma de La Vence Scène ne prend pas de vacances ! Bien au contraire : les congés d'hiver sont même l'occasion de proposer au public un programme tout ce qu'il y a de plus chargé ! Ainsi, à l'image de ce qui s'est fait lors des vacances de fin d'année, le jeune public devrait pouvoir découvrir plusieurs films chaque jour entre le 16 février et le 2 mars. Avec à venir des films comme Astérix aux Jeux Olympiques, Benjamin Gates et le livre des secrets, La dragon des mers ou encore La jeune fille et les loups... Pour en savoir plus sur les programmes et les horaires : 04 76 75 30 39 ou sur www.mairie-st-egreve.fr.

LE TEMPS DE LIRE

Secteur jeunesse

La déclaration, l'histoire d'Anna / Gemma Malley. – Ed. Naïve.

Angleterre, 2140. Les adultes peuvent choisir de ne plus mourir s'ils renoncent à faire des enfants. Anna vit confinée depuis presque toujours au Foyer de Grange Hal un pensionnat pour les Surplus, des enfants qui n'auraient pas dû naître, des enfants dont les parents ont défié la loi en les mettant au monde. Au pensionnat, elle travaille très dur, pour effacer leur faute... jusqu'à l'arrivée de Peter. A partir de 13 ans.



Secteur adulte

La Danse vue par Maurice Béjart et Colette Masson / Sylvie Jacq-Mioche. – Ed. Hugo & Cie.

Maurice Béjart associe sa plume au regard de Colette Masson dont l'objectif capte et immortalise, depuis quarante ans, les monstres sacrés du cinquième art : Nourzeev, Balanchine, Petit, Carlson, Cunningham... Les deux complices revisitent, en 70 mots clé et plus de 300 photos, les quatre dernières décennies de la scène, française ou internationale, et de ses coulisses.



Agenda du mois

5 au 27 février

> **Le Mois de la Marionnette**, festival organisé par la MJC. Spectacles, ateliers et expositions.

Mardi 12 février

> **Ciné-spectacle** «soirée indienne» avec la projection du film «La famille indienne» et un spectacle assuré par Lav Sharma au sitar et Josiane Sarrazin à la danse. 20h30

Mercredi 5 mars

> **Exposition**, «Nus au féminin» par l'Atelier de Création et de Développement Artistique (ACDA) à l'Hôtel de Ville et au Centre e Planification...

Samedi 8 mars

> **Théâtre**, «Premier abord, voyage de noces» par la Compagnie de la Commune à La Vence Scène. 20h30.

Bientôt la journée de la Femme

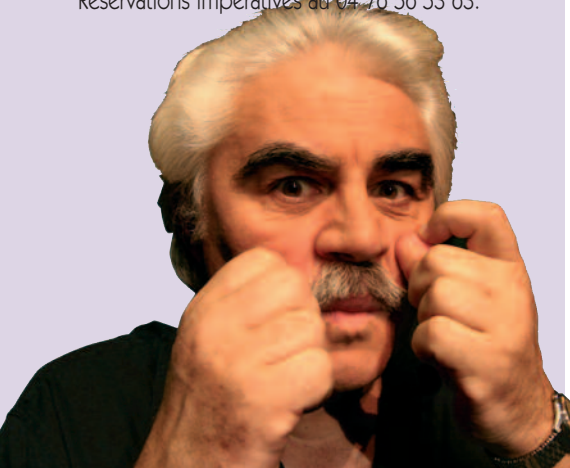
Comme chaque année, Saint-Egrève se prépare à célébrer la Journée Internationale de la Femme du 8 mars prochain. Pour l'occasion, deux rendez-vous sont proposés aux Saint-Egrévois qui pourront ainsi profiter de l'exposition «nus au féminin», réalisée par l'ACDA et à découvrir du 5 au 21 mars à l'Hôtel de Ville et au centre de planification. Autre événement, le spectacle «Premier abord, voyage de nocé» par la Compagnie de la Commune. Comédie cruelle et drôle en deux parties, cette mise en scène de Béatrice Bompas est à déguster le samedi 8 mars à 20h30 à La Vence Scène.

Réservations 04 76 56 53 63.

Papagalli joue les prolongations

Quand Serge Papagalli vient à Saint-Egrève pour présenter son nouveau spectacle en solo «Manger pour ne rien dire», le succès est indéniablement au rendez-vous. En effet, les deux représentations prévues pour les 2 et 3 février à La Vence Scène ont littéralement été prises d'assaut. Résultat, l'artiste jouait à guichet fermé et les appels continuent à affluer. Pour contenter ceux qui n'ont pu obtenir de sésame pour ce spectacle la Ville organise une session de rattrapage le vendredi 14 mars à 20h30 toujours à La Vence Scène.

Réservations impératives au 04 76 56 53 63.



ÉVÈNEMENT

Au fil des marionnettes

Soutenu financièrement par la Ville, le Mois de la Marionnette se tient cette année du 05 au 27 février. Chargée par la Municipalité d'en organiser la programmation, la MJC tire les ficelles d'un Festival qui devrait en réjouir plus d'un...

«**A**insi font, font, font, les petites marionnettes... Les premières mesures de cette comptine raisonnent à peine que voilà n'importe quel adulte replongé en enfance. C'est un peu la même magie qui s'opère lorsque l'on se retrouve face à une marionnette qui se donne en spectacle. Consciente de l'engouement que suscitent les pantins de tous bois, la MJC sort les Polichinelles des tiroirs afin d'amuser les Saint-Egrévois. Soutenu par la Ville, le Mois de la Marionnette organisé par la MJC propose du 05 au 27 février pas moins de six spectacles et plusieurs animations autour de ce thème.

Au programme

Mardi 19 février à 14h30 et 16h30, dans les locaux de Prédieu de la MJC, «Fleur de coton» par le Théâtre Jucada ou l'histoire de la naissance d'une chenille blanche qui va semer le trouble dans la famille des chenilles Alahoup.

C'est ensuite au tour de «Super Fiston», de la Compagnie du Jabron Rouge, d'investir La Vence Scène le jeudi 21 février à 14h30 et 16h30. Fiston le jour, le petit bonhomme devient à la nuit tombée «super fiston» et se prépare à affronter le monstre qui vient troubler ses rêves...

«A l'ombre de la lumière» est ensuite proposé le mardi 26 février à 14h et à 16h par le Théâtre du Bambou qui présente à la MJC de Prédieu la quête de Miranda, petite marionnette contemporaine,



partie à la recherche de ses ancêtres afin de connaître ses origines. Est-elle une marionnette à gaine, à fil, à tringle ? L'occasion de découvrir des personnages inspirés des multiples traditions et légendes.

Toujours dans ces mêmes locaux le Théâtre du Bambou dit «Bonjour» à tous les spectateurs qui feront le déplacement le mercredi 27 février à 10h et à 15h30. «Bonjour», c'est l'histoire, de la création ou quand deux êtres se rencontrent et s'unissent pour donner vie à un troisième... bonjour petit homme ! Jeudi 28 février à 10h et 15h30 «Le petit Héros» de la compagnie Arthema fait des siennes à la MJC. En effet, Géraldine ne veut pas aller se coucher comme son papa l'a ordonné... Elle joue tard dans la nuit dans sa boîte à histoires, avec Tom, sa taupe et sa baleine.

Enfin, au «Théâtre à lucarne» donné par le Théâtre des Lyres complète ce festival le mercredi 27 février.



Un mois très animé

Parallèlement aux spectacles, le Mois de la Marionnette propose une foule d'activités pour découvrir et s'initier à ces techniques de manipulation. Ainsi, des ateliers ouverts et gratuits de confection de marionnettes en tout genre, sont mis en place pour les parents et les enfants (sur inscription). De plus, «De fil à Gil à Filoselle» est une exposition présentée par le Théâtre Jucada, du 5 au 27 février à la MJC. Un vernissage suivi d'un spectacle intime sont d'ailleurs prévus le mercredi 27 février à 16h.

Des stages de création de marionnettes pour les 7/10 ans sont aussi mis en place entre le 25 et le 29 février de 10h à 12h à la MJC ainsi qu'un stage perfectionnement BAFA CEMEA du 25 février au 1^{er} mars.

Renseignements : 04 76 75 47 25.

PORTES OUVERTES

Des métiers pour construire sa vie !



Au début du mois, les Compagnons du Devoir de Saint-Egrève ont ouvert leurs portes aux jeunes et à leurs familles à l'occasion des quatrièmes Rencontres des Métiers. L'occasion donnée aux visiteurs de découvrir leurs métiers et formations.

Une fois de plus l'affluence a été au rendez-vous et durant les rencontres des métiers, la maison des Compagnons du Devoir a accueilli nombre de publics différents. Ces trois jours représentent pour les jeunes et leurs familles, les enseignants et les chefs d'entreprises l'opportunité d'échanger avec les Compagnons du Devoir. L'équipe pédagogique, les apprentis et les Itinérants du Tour de France ont ainsi pu répondre aux interrogations sur l'apprentissage en alternance, sur les multiples débouchés des formations, sur la vie communautaire dans les Maisons et le compagnonnage ainsi que sur les actions qu'ils mettent en œuvre pour aider les apprentis à se réaliser.

Convité à participer à de nombreuses animations, le public a ainsi pu assister à des démonstrations de métiers et profiter de différents points informatifs sur le voyage, la formation... Bref, chacun a eu droit à une visite personnalisée avec un jeune compagnon pour mieux profiter des informations et animations de la maison, des projections de films de métiers...

Qui sont ces compagnons ?

Hommes de métiers groupés en une association de type loi 1901, reconnue d'utilité publique ; Les Compagnons du Devoir existent depuis des siècles et se mobilisent pour transmettre un métier aux jeunes. Leur succès tient à leur volonté et à leur capacité de confronter jeunes et anciens, néophytes et experts, salariés et employeurs, hommes itinérants et sédentaires...

Pratique

Pour tout savoir des Compagnons du devoir et des modalités de recrutement, il suffit de contacter le prévôt Raphaël Cannata, qui est le responsable de la Maison des Compagnons de Saint-Egrève. 04 76 75 25 06. compagnonsgrenoble@compagnons-du-devoir.com

Témoignages

«Il faut en vouloir !»

De Corrençon en Vercors aux Compagnons du Devoir à Saint Egrève, il n'y qu'un saut que le jeune Ludovic 15 ans, a franchi en juillet 2007, pour débiter une formation de carrossier constructeur.

Issu d'un milieu artisanal et, avec la complicité de son petit voisin, Ludovic a réellement trouvé sa voie en concluant un contrat d'apprentissage sur deux ans, pour décrocher un CAP. La formation en alternance durant six semaines en entreprise, lui permettra de toucher de près au métier de carrossier, elle sera suivie d'une formation théorique de 2 semaines au CFA des Compagnons du Devoir à Lyon effectuée en internat. «Après mon CAP, je veux entamer un Tour de France, en vue d'un perfectionnement par le voyage et pour améliorer mes connaissances en vue de l'obtention d'un Bac Pro et d'un BTS» déclare Ludovic qui a déjà des idées bien arrêtées. Sa voie, ce sont bien les métiers manuels et il invite ses collègues «à essayer, c'est un truc à faire... mais il faut en vouloir».



«C'est une expérience unique...»

Julie 27 ans, originaire de Cagnes sur Mer, obtient son Bac lors de son séjour à Dortmund en Allemagne et, elle se lance aussitôt dans une formation de pâtissier parce qu'elle voulait «faire quelque chose de créatif et d'artisanal, en travaillant de ses mains». Bruxelles restera la première étape de son Tour de France, avant de découvrir la Maison de Saint-Egrève en juillet 2007, pour un contrat de professionnalisation chez un pâtissier à Meylan, complété d'une formation théorique. Pour accomplir son Tour de France, parce qu'elle «compte bien être Compagnon sous deux ans», Julie changera de ville en juillet 2008.

«C'est une expérience unique...» dit-elle. « Une expérience très riche sur le plan humain et professionnel et de plus, j'ai retrouvé chez les Compagnons du Devoir, les valeurs du respect, de la rigueur, de la discipline et de la confiance envers les jeunes... » Fièvre d'avoir choisi un métier manuel, c'est avec passion, que demain Julie transmettra à d'autres toute son expérience, ses échanges et son savoir-faire.



SOLIDARITÉ

Le handicap peut être surmonté

Handicapé depuis sa plus jeune enfance, Jean Exertier a durant toute sa vie professionnelle œuvré avec acharnement et conviction, pour que le handicap ne soit plus un mal, mais une réussite d'insertion dans la société. Rencontre.

Avec sa bonhomie, sa barbe blanche fleurissante et son œil malin, Jean Exertier préside depuis 10 ans, l'association Saint-Egrève pour Tous. Rapidement il est devenu à Saint-Egrève le personnage incontournable pour le traitement et les solutions à apporter pour venir en aide aux personnes handicapées. Après 10 ans, il s'apprête à céder son poste à la tête de l'association, mais c'est en tant que président qu'il raconte avec passion et dans le moindre détail, les nombreuses interventions et réalisations effectuées sur la commune. Car dit-il, «*il y avait des besoins...*» Un premier clin d'oeil et un premier symbole, pour expliquer comment les portes battantes d'entrée à l'Hôtel de Ville sont devenues coulissantes, pour faciliter l'accès aux fauteuils handicapés et ce, avec la complicité de Robert Fiat le maire qui, pour l'occasion, avait pris place dans un fauteuil pour un essai. Mais au delà de ce souvenir, Jean Exertier égrène les problèmes d'accessibilité qui en dix ans ont été pointés du doigt par l'association et qui ont depuis été réglés : accès aux administrations, accès aux



commerces, suivi de tous les points sensibles d'accès et de cheminement lors de réfection de la route nationale, accès à la bibliothèque de Barnave et à l'école Barnave, issue de secours à la salle polyvalente de Fiancey... et toutes les petites choses du quotidien qui soulagent le handicap. Ces réalisations ont fait l'objet de nombreuses démarches auprès de la Ville et des associations et de ce côté, Jean Exertier se félicite «*d'avoir rencontré des gens très enrichissants et très compréhensifs, pour faire des choses comme ça...*». Selon lui, au fil des années, les mentalités vis à vis du handicap commencent à changer sur les lieux de travail et à l'extérieur, tout comme les besoins ont changé grâce aux lois et à la prise en compte du handicap dans les normes d'accessibilité des immeubles privés et publics.

Fier du travail accompli, c'est toutefois avec une certaine nostalgie que Jean Exertier quitte la présidence de Saint-Egrève pour Tous. En effet, ce départ est pour lui l'équivalent de la dissolution programmée de l'association faute de bénévoles et de manque de demandes. ●

Une commission accessibilité

A Saint-Egrève, le handicap est une question qui ne laisse pas de marbre. La preuve, une Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées a été mise en place il y a près d'un an. La nouvelle instance composée d'élus, d'agents municipaux et de partenaires associatifs, a d'ailleurs présenté son rapport lors du Conseil Municipal du 20 septembre dernier. Cette commission travaille depuis sa création, il y a un peu moins d'un an, à faire le point sur l'accessibilité de Saint-Egrève. Au programme de ces études, les bâtiments de la Ville, la voirie, les espaces publics ainsi que les transports sont passés à la loupe afin de vérifier qu'ils soient bien utilisables par toutes les personnes atteintes d'un handicap quel qu'il soit.

L'Islo des Galapagos

A l'occasion des vacances d'hiver, l'Atelier de l'Islo prend le large ! Au mois de février, l'Islo s'en va de par les mers afin de fouler la terre d'îles de créativité et de puiser son inspiration dans des îles de légendes. En effet, «*des Galapagos aux Lofoten. De l'Atlantide à la ville d'Ys, une île, des ailes à l'imaginaire*», tel est le thème des cours de peinture, de dessin, de pastels proposés aux artistes de Saint-Egrève. Acrylique, huile, encre... Toutes les techniques seront explorées lors du stage mis en place du 25 au 29 février.

Renseignements et inscriptions : Atelier de l'Islo, 06 16 08 59 70.

Union de Quartier de Fiancey

Vite, c'est de saison : l'Union de Quartier de Fiancey organise son Carnaval le 9 février. A partir de 15h, déguisements et bonne humeur sont de rigueur dans tout le secteur ! Pour l'occasion de nombreuses animations sont proposées aux enfants et même à leurs parents. Rendez-vous est donc pris devant la salle polyvalente dans laquelle une bibliothécaire de la Ville assurera une lecture de contes et légendes. Pour rester dans l'esprit du carnaval, les enfants sont ensuite invités à défiler à travers tout Fiancey parés de leurs plus beaux atours avant de se réchauffer autour d'un goûter et d'un chocolat chaud.



SPORT



Ski nordique

L'USSE Fond sur Chamrousse

Dimanche 16 mars, les fondeurs fondent en masse sur Chamrousse à l'occasion de la quatrième édition du Grand Prix de la Ville de Saint-Egrève. Une journée d'efforts en perspective...

La quatrième édition du Grand Prix de l'USSE a lieu cette année le dimanche 16 mars. A l'image de ce qui avait été proposé lors des différentes éditions, cette manifestation devrait à nouveau réunir sur le domaine de la prairie de l'Arcelle à Chamrousse plus de 200 skieurs passionnés par les disciplines nordiques. Il faut dire que ce week-end a de quoi attirer les sportifs qui ne manquent pas de souffle ! En effet, organisée la dynamique section de l'USSE ce rendez-vous est triplement intéressant puisqu'il propose tout à la fois la course du comité du Dauphiné, ouverte à tous les fondeurs licenciés, des poussins aux séniors (filles et garçons), sur des distances de 2,5 à 30 km, la Finale de la coupe de France Vétérans, qui s'adresse aux plus de 30 ans détenteurs d'une licence et enfin le Championnat de France Vétérans, en double poursuite (5 km classique et 5 km libre enchaînés) et enfin puis l'épreuve du 30 km libre pour les hommes, et du 15 km libre pour les dames.

Une organisation lourde

Pas évident de gérer tous ces sportifs et de mener de front trois événements d'une telle ampleur. Pourtant, depuis maintenant quatre ans, la section ski nordique de l'USSE organise avec maestria cette rencontre qui attire de plus en plus de monde. Mais malgré toute la bonne volonté des bénévoles de l'association saint-égrévoise, un facteur essentiel reste malheureusement totalement indépendant de leur volonté. En effet si la neige n'est pas au rendez-vous, la compétition risque de ne pas bien se dérouler. Le scénario catastrophe n'est cependant pas sans solution. Ainsi, l'an passé, malgré de faibles précipitations, les pistes étaient recouvertes d'une neige, certes un peu lourde mais bel et bien là, qui avait été spécialement apportée sur place par les personnels de la station de Chamrousse. Ouf ! ●

Un site utile

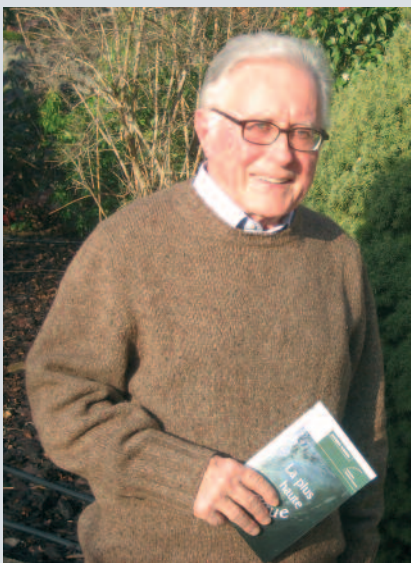
Qu'elles soient sportives ou autres, nombreuses sont les associations qui investissent le web. Ainsi, n'échappant pas à la règle, la section ski nordique de l'USSE s'est dotée d'un site internet particulièrement fourni. Présentation du club, de ses activités et des modalités pratiques d'inscription, cet outil multimédia va toutefois plus loin que bien des sites. En effet, au-delà de la simple vitrine ou plaquette en ligne, le site www.usse-skinordique.net, propose une foule de petits services bien appréciables. Météo, conseils de fartage, les petits plus sont légions. Il y a même une rubrique «bobos» à parcourir avec attention.

Une section diversifiée

La section ski nordique propose aux amateurs d'effort de nombreuses solutions pour pratiquer leur passion sous toutes les formes possibles et imaginables. En effet, que ce soit en pratique loisir ou en compétition, en pas alternatif ou en skating, les amateurs de ski nordique n'ont que l'embaras du choix pour aller glisser au beau milieu des plus beaux sites de montagne de la région...

Pour plus de renseignements, ou inscriptions, télécharger le bulletin sur le site www.usse-skinordique.net

Jacques Mondin, «sur la plus haute vague»



Sur la plus haute vague est le deuxième recueil du Saint-Egrévois Jacques Mondin. Edité en 2007, il brasse et remue des vagues. Rencontre.

«Comme une vague, chaque souvenir me frappe et me bouscule, réveillant en moi les émotions qui m'envahissent aux événements d'autrefois. La vague s'est fracassée en s'ouvrant sur mille vagues-lettes...», écrit Jacques Mondin dans la préface de son livre. Edité en 2007, ce recueil n'est autre que la compilation de «petites vagues» illuminées par le soleil qui contiennent autant d'émotions, d'histoires brèves, d'accident de vie que de récits.

Natif d'Auch, dès son plus jeune âge,

Jacques Mondin cultive deux passions sur ses terres gersoises pleines de traditions, celles de la lecture et de l'écriture. A tout juste 9 ans, il s'imaginait déjà écrire des contes et des récits extraits des films qu'il regardait. Une passion qui l'a poursuivi toute sa vie...

Après de brillantes études à Toulouse et à Paris qui, le conduisent vers une carrière juridique et une expérience d'enseignement universitaire en Afrique du Nord, Jacques Mondin se voit confier un poste à Grenoble, à la grande joie de cet amoureux de la montagne.

Saint-Egrévois depuis 1979, il se considère aujourd'hui comme un authentique

Dauphinois. Mais malgré cette vie bien remplie, ses passions restent intactes. «La lecture a toujours été le rêve, le puits et la ressource...», explique ce retraité écrivain qui a obtenu en 1982 le Prix Prométhée de la nouvelle, pour «Retour à Yuste». Ouvrage qui, il faut le souligner a été préfacé par Jacques Chancel.

Aujourd'hui, Jacques Mondin se plonge dans le travail d'écriture tout en cultivant sa curiosité en suivant des cours d'histoire des idées dispensés à l'Université Inter-Ages du Dauphiné. «Mes tiroirs sont pleins d'élucubrations... et je travaille actuellement sur la rédaction d'un roman». A suivre donc !

hôtel de ville

www.mairie-st-egreve.fr

36, av. du Général de Gaulle. **Standard** : 04 76 56 53 00. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15, et de 13h30 à 18h30. Le samedi matin de 9h à 11h30. Accueil possible sur RDV, jusqu'à 18h30.

Formalités administratives :

04 76 56 53 01. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15. Le samedi matin de 9h à 11h30.

Annexe Mairie de Fiancéy (Place Salvador Allende) : Le vendredi de 8h30 à 12h15; tél. : 04 76 56 53 89

Archives municipales

Retrait possible d'un imprimé de demande de communication de documents d'archives à l'accueil mairie. Réponse sous 48 h aux permanences mairie : mardis (9-12h) et jeudis (13h30-16h)

Tél. : 04 76 56 53 04

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) : Lundi mardi et vendredi : 13h30 / 17h15 - Mercredi et jeudi : 8h30 / 12h

Action sociale : sur rendez-vous

Logement : sur rendez-vous

Personnes Agées : permanence lundi matin et jeudi matin ou sur RDV : 04 76 56 53 05

Permanence Architecte : Mairie de Saint-Egrève. RDV au 04 76 56 53 17

PERMANENCES DES ÉLUS

Mme le Maire : Catherine Kamowski, tous les jours sur RDV. Cabinet du Maire : 04 76 56 53 42.

Adjointes et conseillers municipaux : tous les samedis entre 9h et 11h avec ou sans RV.

M. le conseiller général : Pierre Ribeaud sur RDV, 04 76 00 38 38. Pour lui écrire : Hôtel du Département, 7, rue Fantin-Latour, B.P. 1096, 38022 Grenoble cedex 1, Fax : 04 76 60 38 35.

M. le député : Permanence du député François BROTTE, le premier vendredi de chaque mois de 14h30 à 16h30 en mairie de Saint-Egrève. RDV au 04 76 92 18 96

AUTRES PERMANENCES

Impôts : jeudi 13 décembre, Mairie, 13h30 à 15h30

Ecrivains Publics : 2^e et 4^e mardis du mois, de 9h à 11h.

Sécurité Sociale (feuilles de maladie, CMU) : permanences en Mairie les mercredis de 14h à 16h.

Cram (retraite) : le premier lundi de chaque mois de 9h à 12h ou sur rendez-vous l'après midi : 04 72 91 93 41

Crématises : Mme Doublier, le 3^e samedi du mois de 10h à 11h30 en mairie.

Médiation : Alain Auric, Conciliateur de

Justice à la Mairie les 1^{er} et 3^e jeudi du mois, de 14h à 17h. Prenez RDV auprès de la Mairie au 04 76 56 53 00.

Permanences Juridiques : Mairie de Saint-Egrève RDV au 04 76 56 53 00

Point écoute inter-communal : mercredi 10h-12h (Maison de la Citoyenneté St-Martin-le-Vinoux) jeudi 17h30-19h30 (Espace associatif de La Monta). 04 38 86 45 31

Centre de planification et d'éducation familiale : Immeuble Le Fié, 2 rue du 19 mars 1962, 04 76 75 33 04 : le mardi de 9h à 12h et de 13h à 18h, le mercredi de 9h à 12h et de 13h à 19h, le jeudi de 13h à 19h et le vendredi de 13h à 17h30. Possibilité de prendre RDV avec un conseiller en dehors de ces heures. / Consultation médecins : mardi de 14h à 19h, mercredi de 14h à 18h et vendredi de 12h à 16h

Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron - 4 avenue Général de Gaulle

Directrice : Mme Pinel, sur RDV,

Accueil : Mlle Gential, 04 76 13 18 05

Relations entreprises et +26 ans, permanence accueil information et orientation (PAIO) - 26 ans, emplois familiaux, R.M.I., atelier de recherche d'emploi individuel et collectif, permanence de recherche d'emploi, simulation d'entretiens, Point Info Jeunesse.

numéros utiles

Allosécu : 0820 900 900 - **Ambulance VSL-Dialyse-Rayons** : 04 76 75 34 04 - 29, rue des Glaireaux - **Centre anti poisons** : 04 72 11 69 11 - 69 Lyon - **Centre de Secours** : 04 76 56 00 18 - 2, rue de Planfay - **Dépann' Familles Isère** : gardes d'enfants en urgence : 04 76 46 87 27 - 53, Bd Gambetta - 38000 Grenoble - **Fil Santé Jeunes** : 0 800 23 52 36 (n°vert) - Isère - **Gendarmerie** : 17 ou 04 76 75 30 93 - 12 rue des Peupliers - **La Poste** : 04 76 56 40 17 - 4 bis, av. du Général de Gaulle - Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 17h30. Le samedi de 9h à 12h. - **Qualité de l'air** : ASCOPARG - Association pour le contrôle et la protection de l'air dans la région grenobloise - 04 76 75 37 71 - **Radio Taxi banlieue** : 04 76 54 17 18 - 22, rue Pasteur - 38400 Saint-Martin-d'Hères - **Taxis Grenoblois** : 04 76 54 42 54 - 14, rue de la République 38100 Grenoble - **Secours en montagne** : 04 76 22 22 22 (Numéro unique pour le département de l'Isère) - 44, avenue Rhin et Danube - 38100 Grenoble - **SIDA Info Services** : 0 800 840 800 (n°vert) - Isère - **SNCF Saint-Egrève** : 04 76 28 65 24 - 1, rue des Bonnais. Du lundi au vendredi, de 10h à 13h et de 14h à 18h, le samedi de 8h45 à 12h15. Fermée le dimanche et jours fériés - **Trésorerie Principale de Saint-Egrève** : 04 76 75 32 79 - 2, rue du 19 Mars 1962 - Z.A.C. Fiancéy. Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 9h à 16h, et le vendredi de 9h à 15h30 (sans interruption) - **Cabinet Vétérinaire du Néron** (Dr Moriceau et Moutard) : 04.76.04.84.69 - **Clinique vétérinaire de Fiancéy** (Dr Putod) : 04 76 75 32 84 - **EDF-GDF** : Accueil clientèle : 0 810 875 306, urgence Gaz : 0 810 433 038, urgence électricité : 0 810 333 338. **Régie Assainissement Métro** : 04 76 59 58 17 - 35, rue J. Chanrion 38000 Grenoble. Accueil public : 8h30-12h30 et 13h30-17h30. **Victimes et témoins de violences conjugales** : 3919 (numéro unique au coût d'une communication locale).

pharmacies de garde

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés éventuels de la même semaine de 10 h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h, et tous les soirs (sauf le dimanche) de 19h à 20h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 04 76 63 42 55.

Du 02/02/08 au 08/02/08 : Pharmacie CHALIER, Domaine Barnave, 04 76 75 43 42

Du 09/02/08 au 15/02/08 : Pharmacie BROSSIER COHEN, 121C Avenue Général Leclerc, 04 76 75 49 33

Du 16/02/08 au 22/02/08 : Pharmacie DE LA PINEA, «la Pinéa», 04 76 75 43 33

Du 23/02/08 au 01/03/08 : Pharmacie DES CHARMETTES, «les Charmettes», 04 76 75 26 73

transports en commun

Nouvelle ligne express Vizille – Grenoble – Voreppe

La ligne express Vizille – Grenoble – Voreppe remplace les lignes 7150 et Express Vizille – Grenoble. La réorganisation de ces lignes en une ligne express unique va permettre une amélioration de la vitesse commerciale grâce à l'utilisation de la voie réservée sur l'A48 en cas d'embouteillages, et un itinéraire simplifié, par une diminution du nombre d'arrêts desservis. Les arrêts desservis à Saint-Egrève sont les suivants : Cap 38, San Marino, barrage.

gendarmerie

Nouvelle adresse :

12, rue des Peupliers (Rochepleine)

Tél. : 0476 75 30 93

En cas d'urgence, composez le 17

VILLE A VIVRE / MUNICIPALITÉ ET CITOYENNETÉ / VILLE PRATIQUE / ÉCONOMIE / ASSOCIATIONS / ESPACE JEUNES

SAINT-EGREVE

retrouvez toute l'actualité sur www.mairie-st-egreve.fr

Téléchargez :

- > le Journal de Saint-Egrève
- > les Conseils Municipaux
- > des formulaires de demande d'inscription scolaires
- > des infos administratives
- > des bases de données associatives et professionnelles
- ... Saint-Egrève à portée de clic

PETITES ANNONCES

réservées aux particuliers saint-égrévois dans la limite de l'espace disponible

Attention, la parution des annonces est soumise à des contraintes d'espaces, les annonces qui n'ont pu être publiées le mois de leur réception, sont reportées au numéro suivant.

emploi

- Part résidant dans grand parc garde votre chien, **04 76 75 24 59**
- Coiffeuse à domicile propose services, prix intéressants, **06 82 90 41 63**
- Cours maths, angl, franç, aide aux devoirs par JF sérieuse BAC+3, **04 76 56 10 89**
- Dame sérieuse avec expérience garde personnes âgées courses, toilettes..., **06 83 62 10 97**
- Dame de compagnie exp. garde personnes âgées + retouches vêtements, **04 76 75 67 87**
- Ds maison sur terrain clos garde chien à l'heure, journée, week-end, semaine, **04 76 75 31 33**
- Photographe avec book et exp. cherche reportages, mariages, soirées, sports... **06 15 90 17 88**
- Cherche dame sérieuse et douce av exp. pr garder 2 enfants les mercredis et plus, **06 61 58 38 38**
- Débarrasse caves greniers maisons locaux jardins ou autres, gratuit si récup (CESU), **06 42 68 53 19**

auto moto

- Vds Volkswagen California 4p excellent état 1995, 185000km 12500€, **04 76 75 12 17**
- Vds Twingo 1996, 160000km pompe à eau HS, CT ok vendu en l'état 600€ à déb., **06 82 76 16 08**
- Vds jantes alu TSM 15 pouces entraxe 4x108 + pneus Goodrich BE prix à déb., **06 77 11 85 24**
- Vds 4 pneus neige sur jantes TBE 100€ 175/65/R14 82T, **06 64 28 76 37**
- Vds moto Yamaha DT 50 Supermotard 2003 TBE 1300€, **06 33 07 37 36**
- Vds 4 roues complètes contact neige TBE 175/65R14 valeur 200€, **04 76 75 09 84**
- Vds Opel Corsa 2000 TBE 3p, 1ère main vitres élect dir assistée 4 pneus neige 2500€, **06 14 06 46 45**
- Cherche Rover 25 ess ou diesel -100000km prix raisonnable, **06 88 72 30 66**
- Vds chaînes 10€ roue complète 155/80R13 10€, **04 76 75 56 93**
- Vds Laguna 1.9I DCI pack lux année 2000 TBE 103000km CT ok nbs options, argus 7500€, **06 62 08 83 65**

immobilier

- Vds T4 85m² + garage 2e ét. expo sud balcon 3ch cellier, chff gaz proche école 225000€, **04 76 75 51 39 - 06 86 08 09 38**
- Loue garage au Germinal dom. Barnave, **04 76 75 34 82**

- Vds F4 Prédieu 63m² 2ch cuis et Sdb équip. chff collect rangemts cave parking, 172000€, **04 76 75 05 82**
- Vds Bourg d'Oisans, maison 80m² 3P+cuis, cellier jardin, stations ski à prox. 230000€, **04 76 75 35 12 HR**
- Vds quartier 3 Ponts maison 1958 rénovée en 1999 jardin 528m² 3ch 2sdb véranda 405000€, **04 76 75 13 27**
- Vds maison sect. Moutonnées 70m² chff ind gaz cheminée cour int. Proche comm, atypique 229000€, **04 76 75 81 75**
- Loue à pers seule RDC villa cuis, chambre, sdb, **06 65 51 89 34**
- Vds T4 avec terrasse sud, cuis équipée vue dégagée, chff gaz garage cave, 305000€ FNR, **04 76 47 28 82**
- Vds T4 63m² Prédieu chauff collectif, tout neuf, cuisine équipée 181000€, **06 72 99 11 70**
- Vds F3 avec veranda et garage en RDJ quartier Rochepleine prox écoles, chff gaz 198000€, **04 76 71 76 05**
- Loue T4 60m² entièrem. rénové TBE, chff gaz dble vitr. parquet chêne balcon et cave, 650€ + 60€ chges, **Tél ?????????**
- Vds villa 120m² 20km Lyon, 5ch grd sous-sol, garage 2 voit terrain 1000m², 320000€, **06 67 86 66 20**
- Loue mobil-home de mai à septembre à Vias plage, **04 76 56 18 15** après 18h30
- Vds F4 vue Vercors façades ravalées en 2005, dble vit, interphone, cellier garage chff gaz libre juin 220000€, **04 76 75 67 92**
- Loue F3 65m² chff gaz calme 660€ CC, **06 33 10 72 18**
- Vds F3 Plein Ciel 70m² 2ch 2 balcons expo est/ouest TBE 161000€, **06 74 48 56 18**
- Vds dom. Barnave appartement 103m² TBE, **04 76 75 35 06**
- Vds villa 114m² ds la garrigue 5km d'Uzes, 4ch cellier grd garage piscine terrain 2000m², 370000€, **06 67 86 66 20**
- Loue dom. Barnave, le Messidor T2 1^{er} ét. Expo Est TBE, 500€ + 130€ charges, libre, **04 76 75 23 31**

divers

- Vds écrans MAC 21 pouces + 17 pouces + MAC G3, bon état, 80€ à débattre, **04 76 93 31 27**
- Vds lit 2p, matelas + sommier ; cage à oiseaux TBE ; cafetière Senséo peu servit, **06 83 62 10 97**
- Vds éléments de cuisine en chêne à récup sur place, 1000€ à débattre, **06 82 76 16 08**

- Vds livre activités manuelles enfnts, coffret magie enfnt + livre, BD Titeuf, Gaston Lagaf, livres enfnts divers, baladeur MP3 CD, poupées porcelaine, GameBoy pocket + jeux TBE, **06 24 28 24 16**
- Vds 3 poêles à pétrole pour chff Janin TBE 3200w 75€, 3100w 55€ + chffe eau élec TBE 150l -220V . Pose au sol ou vertical 50€, **04 76 75 60 33**
- Vds canapé pin 3p 80€ ancien bureau écolier 2p 50€, **04 76 75 16 99 HR**
- Achète pièces et fiches modèles pour jeu meccano, vêtements pour poupon 30cm ; accessoires music extras 3370 et 3371 du jeu lego music composer, 06 24 63 00 61, **04 76 56 14 74**
- Vds game boy + 2 jeux 35€, **06 12 05 61 62**
- Vds siège vélo porte bébé 3 points sécurité 28€ ; mobile symphonique Tiny Love 30€ TBE, **04 38 02 96 93 - 06 29 01 85 47**
- Donne caniche contre bons soins, 06 63 76 49 22 - **04 76 68 31 88**
- Vds tondeuse gazon 2004, moteur Honda coupe 47cm 120€, **06 98 68 65 29**
- Vds chambre-pont couleur tech pour lit 140 sans literie 150€, 06 15 69 61 45 - **04 76 56 45 01**
- Vds cage pour hamster avec accessoires TBE + cage de jeux 40€, **06 77 31 47 80**
- Vds lit en pin 1p avec sommier, matelas, alèse et couette TBE 150€, **06 03 06 35 58**
- Vds ordinateur AMD Duron + écran tout équipé + enceintes 200€, **08 71 04 60 33**
- Vds console microsoft Xbox, 2 manettes, kit DVD, 8 jeux, TBE 80€, **06 88 72 30 66**
- Vds cuisinière Rosière TBE 150€ à débattre, **06 87 69 28 05**
- Vds salon convertible 3pl + 2 fauteuils assortis simili cuir miel boiserie apparente merisier clair TBE 250€, **04 76 75 57 95**
- Cherche 2 ou 3 clapiers pour début du printemps, **04 76 43 32 47** le soir
- Vds commode à langer complète PVC blanc/bleu TBE 75€, fauteuil style Everstyl manuel en bois/tissu, vaisselier, aquarium, cage, chauffage bouteille gaz à roulette, offre au **06 42 68 53 19**
- Vds jolie cuisine intégrée (hotte + vitro céramique) très bonne qualité, nbreux rangemts, à débattre, **04 76 75 02 69**
- Vds lustre fer forgé plat rectangulaire 46x98 double éclairage + 2 appliques assorties 100€, **09 60 00 56 39**
- Vds très beau manteau vison neuf 350€, **04 76 75 24 83 HR**
- Vds machine à laver Faure, encore garantie acheter 450€ vendu 249€ TBE, 06 79 09 46 66 - **04 76 75 51 56**

PETITES ANNONCES RÉSERVÉES AUX PARTICULIERS SAINT-EGREVOIS

Ecrire en lettres majuscules, une lettre par case. Cochez la rubrique choisie :

EMPLOI

IMMOBILIER

AUTOS

DIVERS

Sur papier libre ou bon à renvoyer avant le 10 de chaque mois, pour la parution du mois suivant : Hôtel de ville - Service Communication - BP 120 - 38521 Saint-Égrève

* Merci de joindre un justificatif de domicile avec votre demande.